

Logements coopératifs et inclusion

Bienne Au cœur du quartier de la Champagne, le chantier regroupant la Fondation Centre ASI, œuvrant pour les personnes handicapées, et la coopérative d'habitation Gurzelen Plus, avance selon le calendrier prévu.

Julie Gaudio

Des terrains constructibles au centre de Bienne restent relativement rares, tout en étant convoités. L'ancien parking de la Gurzelen, qui accueillait autrefois le cirque Knie, fait partie de l'un d'eux. Situé au «centre géographique» de la cité seelandaise, dans un secteur bien desservi par les transports publics, il apparaît comme une «perle rare», selon Thierry Jost, le directeur de la Fondation Centre ASI. Après de nombreuses années de discussion, la Ville de Bienne a finalement décidé de céder son terrain en droit de superficie à deux entités: la Fondation Centre ASI et la coopérative d'habitation Gurzelen Plus (G+), rassemblant elle-même plusieurs coopératives biennoises.

Réunies dans une commission de construction, les institutions planifient deux bâtiments étroitement reliés dans un projet intitulé «Fleur de la Champagne». La première pierre a été posée cet été et une séance d'information publique a été organisée vendredi par la coopérative d'habitation G+ (lire par ailleurs). Chaque institution gère en effet son chantier, tout en collaborant étroitement afin de profiter de synergies.

«Nous sommes répartis sur quatre lieux biennois et manquons d'espaces pour satisfaire toutes les demandes que nous recevons. Raison pour laquelle nous avons décidé de nous agrandir, il y a plus de 10 ans», explique Thierry Jost. La Fondation Centre ASI met à disposition des structures destinées à l'accueil quotidien ou permanent de personnes en situation de handicap. L'institution pri-



Le toit du bâtiment de la Fondation Centre ASI (à gauche) sera végétalisé et accessible pour les habitants des logements coopératifs via une passerelle.

Visualisation/ldd

vée, reconnue d'utilité publique, offre notamment 72 places de travail à des personnes bénéficiant d'une rente de l'assurance invalidité (AI). Et une vingtaine de demandeurs figurent sur liste d'attente.

Inclusion souhaitée

Le bâtiment de deux étages destiné à la fondation, en

train d'être érigé à la rue des Fleurs, disposera d'une surface totale de 2500 m². Il proposera 100 places de travail, sans aucun obstacle architectural. «Pouvoir nous implanter dans le quartier de la Champagne plutôt que dans les zones périphériques constitue une chance unique pour nous, allant dans le sens de notre mission: favo-

riser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Pour cela, rien de mieux que d'être au cœur de la ville», salue Thierry Jost. «S'associer avec Gurzelen Plus s'inscrit également dans cet objectif inclusif, tout en nous permettant d'économiser sur les coûts de construction.»

Les deux immeubles seront reliés par une passerelle. Le toit du plus petit, destiné à la Fondation Centre ASI, sera végétalisé et accessible aux habitants de la coopérative. La plus grande construction, donant sur les rues Dufour et du Faucon, disposera de panneaux solaires sur son toit, fournissant de l'électricité aux deux bâtiments. «Toutes les décisions générales sont prises en concertation avec G+. Nous nous réunissons une fois par mois pour discuter de l'avancement des travaux. L'idée est de poursuivre la collaboration. Nous verrons ensuite comment elle se concrétisera», détaille Thierry Jost.

Trouver des fonds

A l'été 2026, si le calendrier est respecté, la Fondation Centre ASI pourra regrouper toutes ses activités en un unique endroit. Fonctionnant comme sous-traitant dans de nombreux domaines industriels – horlogerie, mécanique de précision, électronique, conditionnement, etc. – elle vend ses produits à plusieurs entreprises de la région. Les personnes travaillant pour la fondation sont payées directement par celle-ci et bénéficient d'un contrat de travail régissant leurs droits et devoirs. La Fondation Centre ASI n'est pas la seule de Bienne à fonctionner de cette manière. D'autres proposent des services similaires.

Quoi qu'il en soit, après avoir étudié d'autres possibilités, la fondation a renoncé à acheter un bâtiment et à le rénover, par souci d'économie. «Il était moins cher de construire plutôt que d'adapter une bâtisse historique aux normes pour les personnes à mobilité réduite», admet Thierry Jost. Malgré tout, l'institution a besoin d'un soutien financier. Sur un coût total de 10 millions de francs, 8,5 millions de francs doivent être financés par le biais d'un prêt hypothécaire et d'une collecte de fonds. Cette dernière a été lancée en septembre 2023, avec l'objectif de récolter 2 millions de francs d'ici à l'été 2026. «Plus d'un tiers de la somme visée a été atteint, grâce aux dons de fondations importantes. Nous allons en outre lancer une campagne de sponsoring auprès des entreprises de la région», conclut le directeur de la Fondation Centre ASI.



Anne-Camille Vaucher

Chronique d'un départ annoncé (2/11): dans une série hebdomadaire intitulée le «Fehr part», maire de Bienne, Erich Fehr, nous fait vivre de l'intérieur ses dernières semaines en fonction.

FEHR PART

Mon premier jour en qualité de maire de Bienne s'est avéré une véritable catastrophe.

Nous étions le 3 janvier 2011. Je suis arrivé à la Maison Blösch après le dîner, plein d'enthousiasme et d'attentes. Il n'y avait personne, pas une seule âme à l'horizon.

A l'époque, il y avait non pas une, mais deux secrétaires dans l'antichambre du maire de la Ville. Aucune d'entre elles n'était présente. C'est impensable: une secrétaire absente le premier jour de travail de son nouveau patron. Le secrétaire général, ma main droite, n'était non plus pas apparu. J'étais complètement seul.

Mon prédécesseur, Hans Stöckli, m'avait heureusement remis quelques jours auparavant, lors d'une passation de pouvoirs officielle, non seulement la clé symbolique, vieille et lourde, de la ville, mais aussi la clé ordinaire de la Maison Blösch. Sinon, je n'aurais même pas pu accéder à mon bureau.

Ce bureau était une véritable honte. Il n'avait pas été rangé ni nettoyé. Tout était sale, et cela ne semblait préoccuper personne, ni mon prédécesseur, ni le secrétaire général, ni le concierge. Ce dernier aurait pourtant dû penser à préparer l'endroit pour le nouveau maire. J'ai alors perçu cette situation comme une petite démonstration de pouvoir de la part de ces personnes, qui voulaient me faire sentir que je dépendais d'elles.

A cette époque, j'étais non seulement le nouveau maire de la Ville, mais également le directeur des Finances. Et dans cette direction, on m'avait organisé une première journée de travail parfaitement chaleureuse, comme il se doit.

A la Maison Blösch, en revanche, le premier jour, j'ai nettoyé le bureau, puis me suis mis au travail. J'avais récupéré le mot de passe pour l'ordinateur et j'ai même pu me connecter. Heureusement, l'utilisation de la machine à café ne s'est pas révélé être un casse-tête.

Le bureau n'avait pas été rangé ni nettoyé. Tout était sale, et cela ne semblait préoccuper personne.

Je veux moi-même faire mieux dans quelques semaines. C'est pourquoi, dès la fin de l'année dernière, j'ai établi une liste des tâches que mes collaboratrices et mes collaborateurs doivent accomplir entre la Saint-Sylvestre et le 3 janvier 2025. Cette liste, précise, stipule qui peut partir en vacances pendant les Fêtes et qui doit préparer l'accueil de ma successeuse. C'est en trébuchant que l'on acquiert la sagesse.

Propos recueillis par Nicoletta Cimmino

Habiter, mais à certaines conditions

Vendredi soir, Gurzelen Plus (G+) a organisé une séance d'information destinée à toute personne intéressée par la future construction «Fleur de la Champagne» à Bienne. Heidi Lüdi, la présidente de la coopérative d'habitation, a notamment présenté les conditions de location, devant 160 personnes présentes. La construction, située entre les rues des Fleurs et du Faucon, regroupera 63 logements coopératifs «abordables et respectueux du climat», assure-t-elle, ainsi que 780 m² de surfaces commerciales. «Les discussions qui ont suivi la présentation ont été très intéressantes. Nous avons senti un grand intérêt et n'avons pas pu répondre favorablement à toutes les demandes

d'inscription», relève Heidi Lüdi. Les 63 logements comprennent toutes les configurations, allant du studio de 35 m² aux appartements pour plusieurs ménages de 320 m² («cluster»). Les loyers nets se situent entre 700 et 6500 francs. Pour un 3 pièces ou 3,5 pièces de 72 m², il est compris entre 1030 et 1450 francs. «Lorsqu'une personne habite dans une coopérative, elle devient copropriétaire» en détenant des parts du capital social, et peut ainsi participer aux décisions», rappelle Heidi Lüdi. «Il est par ailleurs possible de devenir membre de la coopérative sans louer de logement. Pour ce faire, selon les statuts, une part de capital social est de 1000 francs au minimum.»

Si le règlement de location n'a pas encore été rédigé, certaines conditions ont toutefois d'ores et déjà été exposées. Par exemple, les règles d'occupation, qui se calculent de cette manière: nombre de pièces moins une personne. Concrètement, «un appartement de 3-3,5 pièces doit être occupé par au moins deux personnes», précise Heidi Lüdi. En outre, «la détention d'animaux domestiques est soumise à autorisation», ajoute-t-elle, sans en dévoiler davantage. Les formulaires d'inscription pour les logements et les commerces seront disponibles sur le site internet de G+ au printemps 2025, pour un emménagement probablement à l'automne 2026.

Nemo distingué en Angleterre



L'artiste biennois **Nemo** (photo David Torres), vainqueur de l'Eurovision cette année, a remporté le «Best Swiss Act» dimanche, à Manchester, aux MTV Europe Music Award. Cet événement international récompense chaque année les artistes les plus performants dans différentes catégories. L'Américaine Taylor Swift a notamment remporté quatre trophées. Absent lors de la cérémonie en Angleterre, Nemo a envoyé un message vidéo via Instagram. *jga*